



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 09 MARS 2022

Présents : Jacques BARTHES - Eliane FOURCADE - Marie-Christine MARFIN - Raynald VILLAIN - Marie BORRUSO - Yves COMBES - Raynald VILLAIN

Absents : Laurence ROUSSELIN - Nathaniel PACHET

Procurations : Raymond CALVET à Yves COMBES - Nicolas MARQUIER à Eloïse ZAFRA

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 02 mars 2022

- Emprunt pour financement des investissements

Questions diverses

Approbation du Conseil Municipal du 02 février 2022 : à l'unanimité des membres présents et représentés.

Emprunt à taux fixe à échéances dégressives

Considérant que la commune souhaite réaliser d'importants travaux d'investissements cette année, notamment la réfection de la toiture de l'hôtel de ville et la réhabilitation du logement communal situé au 18 Grand rue du capitoul,

Considérant que ces travaux ont un coût pour la commune de Lesquerde,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de contracter un emprunt à taux fixe à échéances dégressives auprès du Crédit Agricole pour la somme de 100 000 € sur 10 ans au taux de 1.17 % pour l'acquisition de ce bâtiment.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, et représentés,

- **DECIDE** de contracter un emprunt pour la somme de 100 000 €, sur une durée de 10 ans au taux de 1.17 %,
- **DECIDE** de retenir le Crédit Agricole comme organisme prêteur,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que toutes pièces relatives à cette affaire

Contrats de maintenance bureautique informatique téléphonie et location multifonction

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une étude comparative concernant la location d'un multifonction, la maintenance bureautique, la téléphonie fixe et mobile et la maintenance informatique.

La société ITBF Burofax présente une meilleure offre et permet une économie mensuelle importante.

Considérant l'économie que pourra réaliser la commune, **Monsieur le Maire propose** à l'assemblée de résilier nos différents abonnements dès que possible et de passer contrat avec la société ITBF Burofax pour la location d'un multifonction, la maintenance bureautique, la téléphonie fixe et mobile et la maintenance informatique.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le maire et après en avoir valablement délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- **D'accepter** la proposition de la société ITBF Burofax pour la location d'un multifonction, la maintenance bureautique, la téléphonie fixe et mobile et la maintenance informatique,
- **De résilier** l'ensemble de nos contrats actuels dès que possible,
- **Dit** que les dépenses afférentes à cette affaire seront inscrites au budget principal de la commune,
- **Donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces afférentes à cette affaire.

AFFAIRES DIVERSES

Monsieur le Maire rappelle que la commune a lancé un appel d'offres pour la réhabilitation du logement communal situé au 18 Grand rue du capitoul et explique que nous avons reçu des offres pour l'ensemble des lots.

Cette affaire sera à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Fin de la séance du Conseil Municipal à 19h15.

**A Lesquerde,
Le 09 mars 2022**

**Monsieur Le Maire
Jacques BARTHES**